



Mairie de Villars le Sec

COMPTE RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 28 janvier 2019 (20h30)

Absents : Mrs M.Quatrehomme, L.Talon.

Absente excusée : Mme N.Enderlen.

1. Motion de soutien au festival des Eurockéennes de Belfort :

Monsieur le Maire donne lecture de la motion de soutien adressée par l'Association « Territoire de Musiques », organisatrice de cet événement. Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette motion.

2. AMF soutien résolution du Congrès des Maires 2018 :

Après en avoir donné lecture, les élus ne souhaitent pas donner suite à cette demande.

3. Entretien des espaces verts 2019 :

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Anthony TALON pour l'année 2019, soit 680 € le passage. Le contrat est renouvelé pour l'année 2019.

Le conseil municipal accepte également le devis de 740€ pour l'engazonnement devant l'église, nécessaire suite aux travaux de mise aux normes de l'assainissement.

4. ONF : report travaux investissement 2018 :

Monsieur le Maire explique que les travaux sylvicoles initialement prévus sur l'exercice 2018 n'ont pas tous été réalisés (parcelle 28r). Il est donc nécessaire de les reporter sur l'exercice 2019, soit un montant de 965 € HT. Le conseil municipal accepte ce report.

5. Territoire d'Energie 90 : transfert de compétence informatique

L'ordinateur de la mairie étant vieillissant, Monsieur le Maire propose d'adhérer à la compétence « informatique intégrale » auprès de Territoire d'Energie 90. Le matériel étant la propriété du syndicat. Celui-ci se charge de maintenir, gérer et de renouveler l'équipement informatique ainsi que tous les équipements nécessaires au bon fonctionnement de ce dernier. La cotisation s'élève à 389,68€/an. Le conseil municipal adopte cette proposition.

6. Demande DETR 2019

Monsieur le Maire propose des déposer des dossiers de subventions auprès des services de la Préfecture pour des travaux sur le bâtiment communal, 8 rue principale :

- ***D.S.I.L (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour un montant de 7 116,90€ HT***
 - Isolation thermique et phonique (appartement)
 - Changement radiateurs (appartement)
 - Pose huisseries (école)
- ***D.E.T.R (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 680€ HT***
 - Sécurisation école maternelle (interphone)

7. Ménage Mairie :

Madame Bel ayant cessé son activité d'agent d'entretien depuis le 31 juillet 2018, Monsieur le Maire propose de recruter Madame Corinne KREMA pour la remplacer (2h/ mois).Le conseil accepte cette proposition.

8. Appartements communaux : suivi travaux

Suite aux forts coups de vent de fin décembre 2018, les tensions indues par le fil électrique fixé à la façade de la mairie ont entraîné des fissures. Enedis est intervenu pour changer la fixation. Un devis a été réalisé par l'entreprise WOLFER pour la réparation du crépi pour un montant de 664 €, ces dégâts n'étant pas pris en charge par l'assurance de la commune. Les travaux seront réalisés au printemps.

Monsieur le Maire dresse le bilan des travaux réalisés dans l'appartement communal situé 8 rue principale (au-dessus de l'école maternelle) depuis 5 ans, soit 12 000 € d'investissement.

9. Décision modificative n°01

Régularisation d'écriture comptable sur l'exercice 2017.

Mandat de 279,75€ au compte 1332 + Titre de 279,75€ au compte 1342

10. Informations et questions diverses

- Monsieur le Maire présente un permis de construire déposé par le GAEC TALON
- Passage du Trail des Bornes qui aura lieu le 18 août 2019
- Le voyage scolaire des élèves de cycle III du RPI aura lieu en Bourgogne courant juin.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Laurent BROCHET.